

Inventaire des espèces présentes dans le site de la mini-forêt et consignes d'aménagement

Rapport par Mohsen Kalboussi

La diversité des espèces installées dans la mini-forêt est réduite. Elle comprend surtout des arbres et des arbustes plantés, mais dont certains présentent un caractère invasif (espèces exotiques) ou sont en expansion, favorisés par les oiseaux qui fréquentent le milieu. Il s'agit en particulier du lyciet. Cet inventaire comprend les espèces d'arbres et d'arbustes (espèces ligneuses).

Espèces présentes :

La liste des espèces présentes sur le site est la suivante :

Ricin,

Lantanier,

Acacia,

Acacia épineux,

Lyciet, surtout sous les pins,

Deux espèces de cactus dont l'une est desséchée après attaque par la cochenille du cactus, *Opuntia stricta*, présent par petits bosquets,



Touffe d'*Opuntia stricta*

Pin d'Alep,

Pin pignon à sous-bois occupé de lyciet,

Eucalyptus (*E. globulus*), à sous-bois envahi par *Acacia saligna*, *Lantana camara*, *Ricinus communis* et *Lycium ferocissimum*,

Myoporum, sous pin d'Alep et le long de la haie séparant le Centre de la mer,

Retam, un seul pied sur l'arrière-dune,



Touffe de retam

Ephedra sur la clôture sud, vers la plage,

Acacia épineux (*Wachelia karoo*), quelques pieds le long de la bordure sud du centre, vers la plage,

Saccharum spontaneum, sur l'extrémité orientale de la clôture sud du centre

Sur la dune séparant le centre de la mer, une haie interrompue formée de lyciet et de *Myoporum*

Quelques pieds d'oléastre à la lisière nord-est de la végétation ligneuse

Espèces invasives ou en expansion (à éliminer)

Parmi les espèces présentes, celles qui ont un caractère invasif et qui sont à éliminer sont les suivantes :

Ricin, *Ricinus communis*



Pied de ricin

Lantanier, *Lantana camara*

Acacia, *Acacia saligna*

Le lyciet, quoique parmi les espèces locales, est à éliminer, simplement parce qu'il est en expansion et occupe des espaces qui devraient être vidées. Il peut être transplanté sur les bordures du Centre, notamment le long des haies à mettre en place pour séparer le Centre de la mer ou de ses riverains.

Aménagements possibles

Parmi les aménagements possibles, nous proposons ce qui suit :

- Eliminer les espèces invasives ou en expansion (liste plus haut),
- Maintenir les arbres (eucalyptus, pins) et enlever les pieds morts ou déformés des deux espèces,



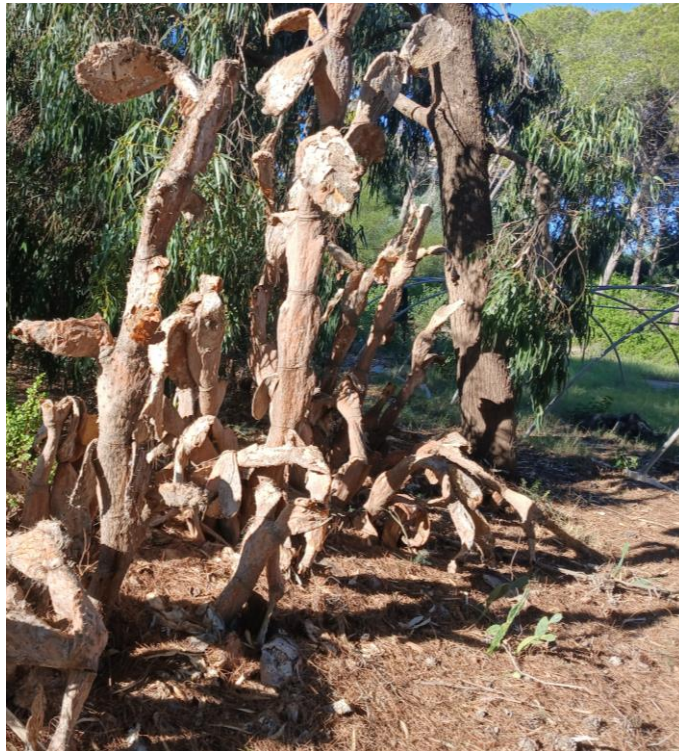
Pieds morts de pin d'Alep et d'eucalyptus

- Maintenir les espèces formant les haies (Myoporum, acacia épineux, Ephedra),
- Remplir le vide se trouvant le long de la haie séparant le Centre de la mer et celle au sud-est et créer une nouvelle le long du mur au nord-est du Centre. Les espèces à recommander comprennent le retam, l'acacia épineux, le lyciet et la canne de Provence,
- Concernant la haie séparant le Centre de ses riverains (côté sud, le long du mur), nous recommandons la plantation de tamaris, à l'instar de la haie existante,
- Planter du pin pignon dans la pinède (remplissage du vide) et substituer potentiellement le pin d'Alep par le pin pignon (les pins d'Alep en face de la mer supportent mal l'effet des embruns marins),



Pied de pin d'Alep défolié par les embruns

- Les Eucalyptus montrant des signes de dépérissement (dessèchement des feuilles) devraient être coupés à 1,5 m de hauteur pour garantir leur régénération,
- Eliminer les touffes de figuier de Barbarie, morts suite à l'attaque de la cochenille du cactus.



Touffe de cactus morte

Concernant le terrain plat sur l'arrière dune, il est recommandé de le planter de plantes médicinales et de plantes fixatrices d'azote, dont :

Lavande (*Lavandula dentata*),

Sauge (*Salvia officinalis*),

Romarin (*Salvia rosmarinus*),

Sulla (*Hedysarum carnosum*).